

Laurence Hecht, rédacteur associé de notre confrère 21st Century Science and Technology, a entamé une peine de prison de 33 ans, en Virginie. Trois autres associés du politicien américain Lyndon LaRouche, dont l'ancien directeur de la Fondation pour l'énergie de fusion et membre de la rédaction de Fusion, Paul Gallagher, ont également été condamnés à de longues peines de prison.



Dans ces quatre cas, leurs demandes d'appel se sont heurtées à une fin de non recevoir. Début septembre, Jonathan Tennenbaum, directeur européen de la Fondation pour l'énergie de fusion, a interviewé Laurence Hecht et son épouse Marjorie (rédactrice en chef de 21st Century et membre de la rédaction de Fusion).

Fusion : Comment peut-on être condamné à 33 ans de prison ? Qu'avez-vous fait pour en arriver là ?

Laurence Hecht : Il faut distinguer ce dont j'ai été accusé et ce que j'ai fait réellement. J'ai exercé des activités politiques et j'ai en particulier levé des fonds pour des activités politiques liées à Lyndon LaRouche, ainsi que pour nos activités de publication. Mais ce dont j'ai été accusé, c'est d'être un vendeur véreux de titres financiers.

Il s'agit en fait d'un cas complètement unique dans les annales de l'histoire et de la politique américaines. Quelques sympathisants prêtaient de l'argent à notre organisation — dans la plupart des cas, il s'agissait de contributions sous forme de prêts. Le Commonwealth de Virginie nous a alors poursuivis en disant que ces

prêts destinés à soutenir des activités politiques étaient en réalité des investissements visant à réaliser des gains financiers et tombaient sous le coup des lois de l'Etat sur les titres financiers.

Richmond, en Virginie, était la capitale des Confédérés pendant la Guerre de Sécession. Et il y reste encore un arrière-goût des idées sudistes, qui n'étaient pas seulement fondées sur l'esclavage, mais aussi sur un système féodal dans lequel les hommes sont sujets plutôt que citoyens — comme en Europe au Moyen-Age. Ceci crée une situation dans laquelle les pires injustices peuvent produire. Ainsi, la Virginie est célèbre pour sa chaise électrique. Il y a eu quelques exécutions récemment, y compris de personnes dont il était prouvé qu'elles étaient innocentes.

De plus, notre mouvement politique a été soumis à une chasse aux

sorcières incroyable, qui remonte à déjà longtemps. C'est donc une combinaison de ces deux choses — la chasse aux sorcières et un système juridique particulièrement biaisé — qui a abouti à cette invraisemblable condamnation.

Je ne suis que l'un des seize associés de Lyndon LaRouche qui sont poursuivis dans cet Etat. Les six principaux, dont je fais partie, ont été condamnés à des peines allant jusqu'à 77 ans de prison, comme dans le cas de Michael Billington.

Fusion : Il serait utile pour nos lecteurs que vous leur donniez une idée de la façon dont tout a commencé.

Laurence Hecht : Eh bien, nous étions en train de réussir. Nous faisons des choses que nous n'étions pas supposés faire : nous étions en

train de fonder un mouvement politique indépendant aux Etats-Unis, qui défiait la politique étrangère menée par des hommes comme Henry Kissinger.

La fondation de notre association philosophico-politique remonte à 1967-68. Nous avons des preuves d'opérations secrètes menées contre nous par le FBI et la Fondation Ford dès 1968. Il n'est pas accidentel que ces attaques publiques se soient intensifiées, passant d'articles calomnieux dans les journaux, nous traitant de tous les noms, de nazis à communistes, en passant par racistes et antisémites...

Fusion : Puisque vous parlez d'antisémitisme, n'êtes-vous pas vous-même d'origine juive ?

Laurence Hecht : C'est exact.

Fusion : Est-il vrai aussi que l'organisation de M. LaRouche comprend de nombreux membres américains d'origine juive ?

Laurence Hecht : Exact. Sur ce point, nos ennemis semblent avoir appris les leçons de Joseph Goebbels, selon lesquelles si l'on répète un mensonge suffisamment longtemps, il finira par paraître vrai. Ainsi, ils nous ont accusés d'être « antisémites » à de si nombreuses reprises qu'il s'est trouvé assez de gens pour le croire, et qu'ils peuvent donc continuer à le dire. Il s'agit, bien sûr, d'une absurdité.

Je disais donc que ce n'était pas une coïncidence si, cinq ou six mois seulement avant la première vague d'arrestations — le grand raid d'octobre 1986 — nous avons remporté une victoire spectaculaire aux élections primaires de Chicago, où des collaborateurs de LaRouche ont été élus aux postes de Vice-gouverneur et Secrétaire d'Etat de l'Illinois.

Nous étions également connus à l'époque, comme certains de vos lecteurs le savent probablement, pour être les principaux défenseurs de l'IDS (voir dossier sur l'Initiative de défense stratégique dans le *Fusion* N°47, NDIR), la politique de défense anti-

missiles. Nous avons joué un rôle crucial dans sa promotion et son adoption par l'administration Reagan.

Les Soviétiques n'aimaient pas du tout cela et Gorbatchev avait exigé des négociateurs américains sur le contrôle des armements que la tête de LaRouche lui fût livrée sur un plateau. Le raid d'octobre est arrivé littéralement à la veille des pourparlers SALT de Reykjavik. Nous étions devenus une grosse épine dans le pied de certaines forces, au sein des partis Républicain et Démocrate, qui s'opposaient aux politiques que nous représentions, lesquelles comprenaient aussi des réformes économiques importantes.

Voilà le genre de chose qui nous a valu, selon moi, l'inimitié et la haine de personnages très puissants. Henry Kissinger, quelques années auparavant, avait écrit une lettre au chef du FBI, William Webster — une lettre qui commençait par « Dear Bill » — exigeant que LaRouche et son organisation soient poursuivis pour crimes.

Donc, en résumé, bien nous n'ayons commis aucun crime, il fut

décidé de nous faire passer pour des criminels. Et une fois qu'une telle décision est adoptée dans notre système judiciaire, il est possible de trouver des procureurs pour fabriquer les crimes. Cela a pu être réalisé dans notre cas en organisant un raid sur nos bureaux et en saisissant environ 300 cartons de documents. Le contenu de presque tous les tiroirs a été saisi ; jusqu'à mon rasoir électrique !

Cela s'est passé le 6 octobre 1986 et conduisit à la première vague d'accusations contre LaRouche et six de ses collaborateurs, qui ont dû répondre devant le tribunal de Boston de « fraude à la carte de crédit ». Nous avons gagné ce procès. Un second procès a alors été ouvert contre LaRouche, environ un an plus tard, devant le tribunal d'Alexandrie, en Virginie.

En même temps, quatre mois après le raid d'octobre 1986 réalisé par le FBI et l'armée, il y eut une seconde vague de raids, menée cette fois par la police de l'Etat de Virginie, qui avait également participé au premier. Ils arrêtèrent seize personnes sous l'inculpation de défaut d'enregistrement comme vendeur de titres financiers et de vente de titres non-enre-



Le 6 octobre 1986, le FBI et l'armée saisirent 300 cartons de documents afin de trouver des bases d'inculpations pour Lyndon LaRouche et ses collaborateurs.

gistrés, avec une intention frauduleuse. Lorsque l'on totalise les infractions spécifiques — c'est-à-dire les prêts spécifiques consentis par des sympathisants — on en compte cinq dans mon cas, et de 3 à 10 pour les autres personnes impliquées.

Fusion : Promettiez-vous aux gens qu'ils allaient s'enrichir en achetant ces espèces d'actions ? Qu'entend-on par vente de titres financiers ?

Laurence Hecht : C'est l'absurdité la plus totale. En fait, nous disions aux gens que nous étions une organisation politique en pleine bataille et que nous avions de grosses difficultés financières. Nous leur demandions donc de l'aide et ce, d'abord sous forme de don. S'ils ne pouvaient pas donner, nous leur demandions alors de nous prêter de l'argent. La plupart de ces prêts étaient sans intérêt, simplement pour nous aider à sortir de ces difficultés financières. Au cours du procès, on a tenté de faire passer ces opérations pour des « investissements » dans des actions ou des obligations, ce qui est invraisemblable.

Fusion : Etiez-vous accusés d'avoir volé de l'argent à quelqu'un ?

Laurence Hecht : Non, pas d'avoir volé. Le crime dont j'étais accusé est habituellement poursuivi comme délit civil. Le frère de George Bush, par exemple, était vendeur de titres et a réellement vendu des obligations dans l'Etat de Massachussets sans avoir de permis pour le faire. Il a été poursuivi et a payé une amende de 30.000 dollars — lui ou sa firme de courtage — et l'affaire s'est arrêtée là. Même si j'étais réellement coupable du crime dont on m'accuse, c'est ainsi que la situation aurait dû être traitée. Et bien sûr, je ne suis coupable en rien.

Fusion : Comment a-t-on pu accepter que quelqu'un qui n'est accusé ni de vol, ni de violence, ni de meurtre puisse être condamné à 33 ans de prison ?

Laurence Hecht : C'est barbare. Dans cet Etat, il y a très peu de pour-

suites de ce type et elles n'ont jamais donné lieu à des sentences de ce genre. Toutes les organisations politiques qui opèrent dans cet Etat, y compris les partis Républicain et Démocrate, empruntent fréquemment de l'argent et sont souvent incapables de rembourser. Dans notre cas, on a créé les circonstances qui nous ont rendu incapables de rembourser certains prêts. Par exemple, on a mis notre organisation en faillite involontaire — autrement dit, forcée.

Fusion : Pouvez-vous préciser ?

Laurence Hecht : La faillite involontaire fut l'étape qui suit les arrestations d'octobre 1986 et de février 1987. Deux mois plus tard, en avril 1987, le gouvernement déclarait en état de faillite involontaire, plusieurs de nos sociétés dont la maison d'édition qui publiait l'hebdomadaire politique de LaRouche et la Fondation pour l'énergie de fusion, qui publiait le magazine *Fusion*.

Fusion : Je voudrais demander à votre femme de donner à nos lecteurs une idée de ce qu'était Fusion à l'époque.

Marjorie Hecht : La Fondation pour l'énergie de fusion a été créée en novembre 1974 et M. LaRouche en était membre fondateur, avec de nombreux scientifiques. La Fondation a réellement mis la fusion sur la table, en tant que technologie du futur, très peu de gens en ayant entendu parler auparavant. Mais M. LaRouche la considérait comme le moyen de fournir de l'énergie aux villes futures et d'industrialiser le monde. A notre apogée, nous imprimions 200.000 magazines par mois et nous étions devenus une institution dans la science américaine...

Fusion : C'est assez extraordinaire pour un magazine scientifique d'être fermé « involontairement »...

Marjorie Hecht : Cela n'avait jamais été fait aux Etats-Unis ! Tout d'abord, jamais aucune société n'avait encore été mise en faillite involontaire, sauf en temps de guerre. Mais, même en temps de guerre, aucune

maison d'édition, aucune fondation, n'a été fermée aussi sommairement.

Bien sûr, nous avons porté plainte... et nous avons gagné. Le gouvernement était dans son tort. Une cour fédérale a jugé que le gouvernement avait agi « de mauvaise foi » et avais commis « une fraude par interprétation contre la cour ». En d'autres termes, le gouvernement avait menti à la cour pour obtenir cette faillite involontaire sans précédent.

Le gouvernement a fait appel de cette décision. Nous avons gagné l'appel ! Mais à cette époque, nous avions tout perdu.

Fusion : Revenons à votre cas, M. Hecht.

Laurence Hecht : Il est à noter, qu'à l'époque de nos arrestations, la Commission des sociétés, l'agence qui, dans l'Etat de Virginie, est chargée de dire ce que sont les titres financiers, avait été incapable de déterminer si les prêts qui avaient été faits pour nos activités politiques étaient ou non des titres financiers. En fait, ils appelèrent cela un « cas de première impression », ce qui est une façon juridique de dire qu'il n'y avait pas de précédent.

Mais environ dix jours après nos arrestations, après une énorme publicité dans l'Etat et dans toute la nation, la Commission des sociétés s'est réunie à nouveau et a déclaré qu'il s'agissait bien de titres financiers. C'était ce qu'il fallait pour que les poursuites continuent. Autrement, le gouvernement aurait été débouté, même par le plus corrompu des juges. Peu après cela, la directrice de la Commission, Elizabeth Lacy, a été promue à la Cour suprême de l'Etat de Virginie et elle a siégé dans le groupe de trois juges qui a entendu mon appel.

Fusion : Je comprends que votre procès était assez inhabituel dans la mesure où des scientifiques sont venus témoigner de la nature de vos activités...

Laurence Hecht : Oui. Le professeur Soldano, physicien et mem-

